

Reporting biodiversité : les entreprises sont-elles au rendez-vous ?

Revue de la prise en compte de la biodiversité
dans les rapports de durabilité 2025

Mai 2026



The better the question. The better the answer. The better the world works.



Shape the future
with confidence

INTRODUCTION

La biodiversité en 2025

1 | Un sujet reconnu ... mais pas encore prioritaire

- La biodiversité est désormais majoritairement considérée comme un enjeu matériel - par 70% de la centaine d'entreprises européennes analysées
- Mais trop souvent, elle reste en arrière-plan, derrière l'enjeu climatique, a fortiori dans le contexte géopolitique actuel
- Les entreprises avancent... mais leurs démarches restent en cours de structuration en 2025

2 | Vers une standardisation du reporting biodiversité ?

- Les reportings biodiversité des entreprises sont difficiles à comparer, y compris au sein d'un même secteur par exemple
- L'un des objectifs de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) est de favoriser la comparabilité entre les entreprises. Mais est-ce possible pour un sujet aussi complexe et local que la biodiversité ?

3 | Un environnement méthodologique qui se densifie

En 2025 et 2026, le déploiement de cadres structurants contribue à clarifier les attentes, en complément de la CSRD :

- ISSB (International Sustainability Standards Board) : publication d'une version préliminaire en octobre
- TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures) : publication de plus de vingt documents guides et études en 2025
- NPI (Nature Positive Initiative) : développement de sept indicateurs de mesure des changements d'état de la nature au niveau des sites, en vue de la COP17
- Crédits nature (UE) - publication d'une feuille de route
- ANC (Autorité des normes comptables) : guide à paraître en 2026

CONTEXTE, OBJECTIFS ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Objectifs de l'étude :

1. Mesurer la maturité des entreprises au regard des attentes de la CSRD
2. Identifier les principales difficultés de réponse des entreprises à ces exigences
3. Identifier les bonnes pratiques et axes d'amélioration



100 rapports de durabilité 2025 examinés, dans une variété de secteurs (hors institutions financières), en France et en Europe



50 critères d'évaluation qualitatifs et quantitatifs s'appuyant sur les exigences de la CSRD et les pratiques du marché



Une étude complète publiée sur le site EY fin mai 2026

AVEC VOUS AUJOURD'HUI



Alexis Gazzo
Associé

EY & Associés - Climate Change and
Sustainability Services



Christophe Abraham
Senior Manager Nature & Biodiversité

EY & Associés - Climate Change and
Sustainability Services



Emeline Leveque
Manager Nature & Biodiversité

EY & Associés - Climate Change and
Sustainability Services

Sommaire

1

Matérialité

2

Impacts et dépendances

3

Analyses spatiales

4

Risques et opportunités

5

Objectifs et indicateurs

6

Politiques et plan de transition

7

Pour aller plus loin...

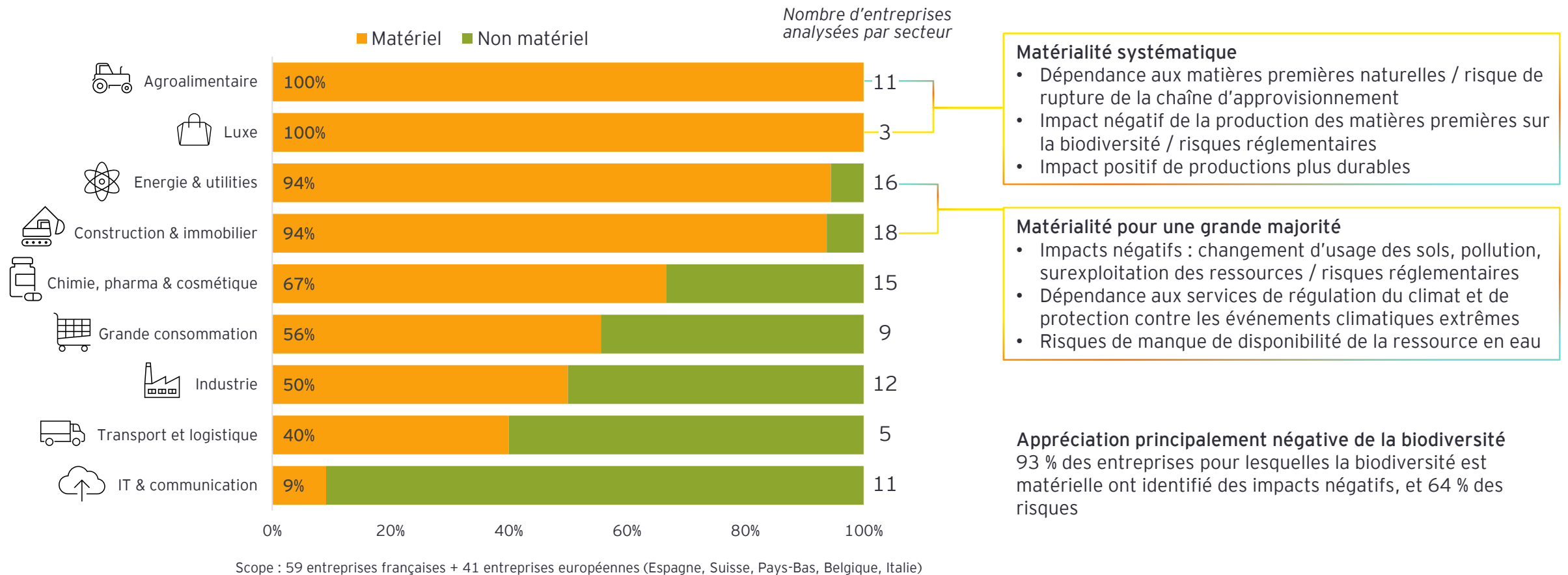
An aerial photograph of a vast, golden-brown grassy field. A narrow stream flows through the center-right of the image. In the lower right quadrant, a small group of sheep is grazing. The lighting is warm, suggesting late afternoon or early morning.

1

Matérialité

70 % des entreprises considèrent que la biodiversité est matérielle, avec une reconnaissance quasi unanime dans l'agroalimentaire, la construction et l'énergie

La matérialité de la biodiversité varie selon les secteurs, mais aussi selon la maturité des entreprises et la localisation de leurs activités.



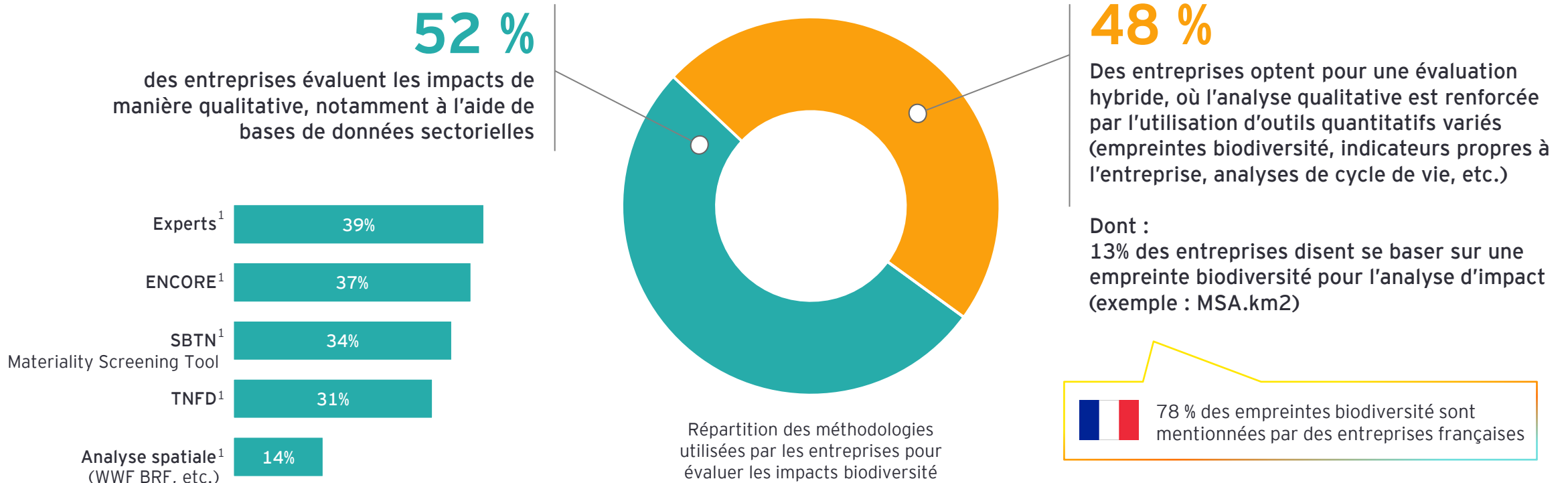
2

Impacts et dépendances

Une évaluation des impacts biodiversité qui gagne en maturité, avec une plus grande utilisation d'outils de mesure quantitative

Une analyse d'impact de plus en plus poussée

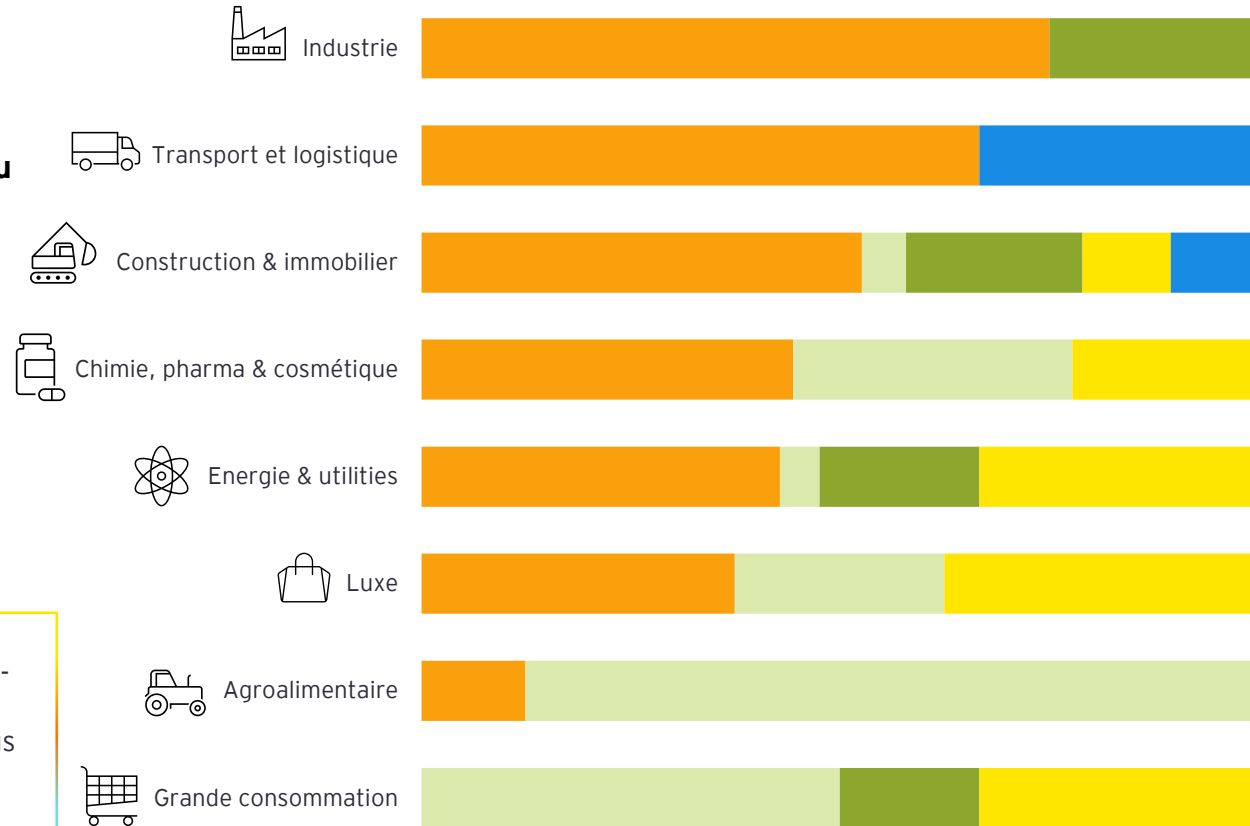
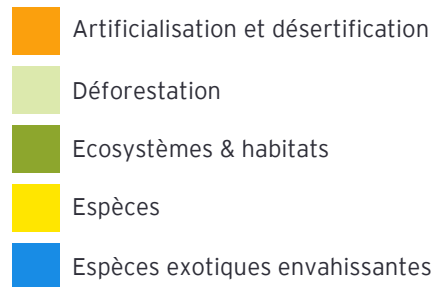
Un socle d'analyse solide se maintient avec des références à des cadres connus : TNFD, SBTN (Science Based Targets Network), Materiality Screening Tool, ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure). Par rapport à 2024, une méthode hybride progresse : elle combine analyse qualitative et indicateurs quantitatifs.



Des impacts négatifs principalement identifiés sur l'artificialisation des sols et la déforestation, avec une reconnaissance croissante des impacts sur les espèces

98%

des entreprises ont identifié au moins un impact négatif¹



L'impact sur l'occupation des sols - artificialisation, désertification, déforestation - reste l'impact le plus fréquemment identifié.

Décryptage

De plus en plus d'entreprises identifient des impacts matériels négatifs sur les espèces, ce qui traduit une meilleure compréhension des dynamiques écologiques et une qualification plus précise des impacts.

Exemples d'impact sur les espèces :

- Mortalité et perturbation de l'avifaune liées aux collisions avec les infrastructures énergétiques et télécoms
- Impact de l'industrie pharmaceutique sur la limule

Impacts considérés matériels par les entreprises

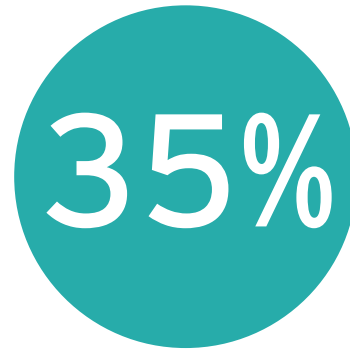
Des impacts positifs principalement liés à la préservation ou à la restauration des écosystèmes, dont la création d'espaces verts

26 %

des entreprises déclarent au moins un impact positif matériel¹, de manière plus fréquente pour les entreprises situées hors de France, et indifféremment du secteur

Décryptage

Le projet d'ESRS (European Sustainability Reporting Standards) révisés de l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group) précise la définition d'un impact positif : les actions de mise en conformité ou d'atténuation des impacts négatifs directement liés aux activités de l'entreprise ne sont plus considérées comme des impacts positifs.



Actions de restauration écologique volontaires



Réduction de pressions, dont pressions externes (18 %) et pressions internes (12 %)

Quels sont les impacts positifs identifiés¹ ?



Pratiques d'agriculture régénératrice



Solutions Fondées sur la Nature (stockage carbone, restauration des habitats, biocontrôle, végétalisation, etc.)



Production et partage de connaissances

Des dépendances des modèles d'affaires aux écosystèmes reconnues, mais peu connectées avec l'identification des risques physiques

41%

des entreprises ont identifié au moins une dépendance¹
Avec une hétérogénéité des pratiques : certaines les formalisent comme un enjeu matériel dans la DMA (double materiality assessment), d'autres se limitent à en mentionner l'importance.

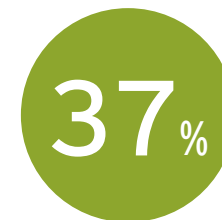
Quelles sont les dépendances identifiées² ?



Services d'approvisionnement

Exemples : fourniture de bois, biomasse, ressources génétiques...

Dépendances identifiées par les secteurs de l'agroalimentaire, de la grande distribution et de l'industrie.



Services de régulation

Exemples : protection contre les effets du changement climatique (23 %), purification de l'eau, pollinisation ...

Dépendances souvent mentionnées mais rarement détaillées.



Services culturels

Décryptage - dépendances, comment aller ENCORE plus loin ?

Les dépendances sont, dans une très grande majorité des cas, évaluées de manière qualitative via ENCORE ou le WWF Biodiversity Risk Filter.

Pour aller plus loin :

- 1) **Quantifier les dépendances**, en commençant par des KPI simples (part des activités avec une forte dépendance, part des volumes critiques...)
- 2) Rendre explicite le **lien entre dépendances et risques physiques**
- 3) **Évaluer l'état des écosystèmes locaux** dont dépend l'entreprise, en tant que facteur clé de la capacité des services écosystémiques

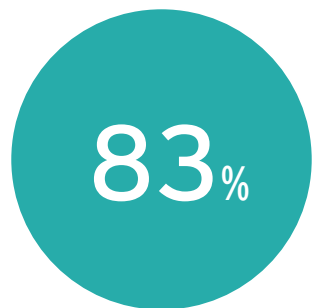
1. Parmi les entreprises ayant identifié la biodiversité comme matérielle

2. Identification des services écosystémiques comme dépendances (%)

3

Analyses spatiales

Analyse de la proximité avec les zones sensibles pour la biodiversité : une approche pour identifier les impacts locaux, plus qu'une méthode permettant de comparer les entreprises



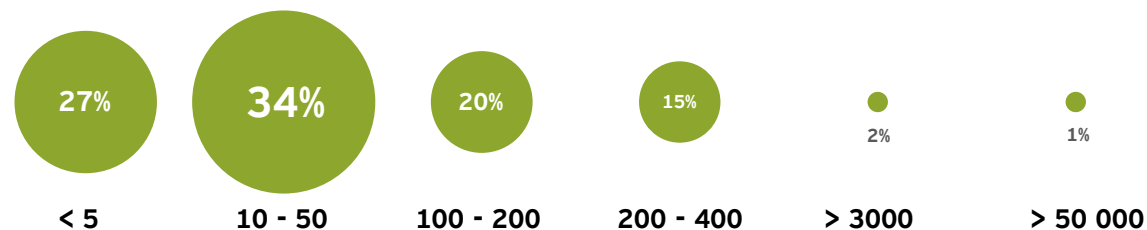
des entreprises ont réalisé l'analyse spatiale sur les opérations directes



des entreprises ont réalisé l'analyse spatiale sur la chaîne de valeur amont

Des résultats très variables

De fortes disparités dans les résultats, expliquées par de nombreux facteurs - nombre de sites totaux par entreprise, aire d'influence, exclusion de certains sites ou activités, choix méthodologiques pour déterminer l'impact sur zones sensibles, quantité d'aires protégées par pays... - qui limitent la comparabilité de l'indicateur.



Nombre de sites identifiés à proximité de zones sensibles pour la biodiversité

Décryptage - À quoi sert cet indicateur ?

Les résultats des analyses spatiales ne sont pas comparables entre entreprises, mais ont pour objectif de **pousser à une analyse plus fine des impacts sur la biodiversité**. D'où l'importance :

- de **bien paramétrer l'analyse**
- d'aller plus loin que le simple travail cartographique en **étudiant les impacts des entreprises sur les zones sensibles** pour la biodiversité.

Une analyse géospatiale maîtrisée... Mais rares sont encore les entreprises qui vont au bout de l'analyse des impacts et l'utilisent pour définir des plans d'action ciblés

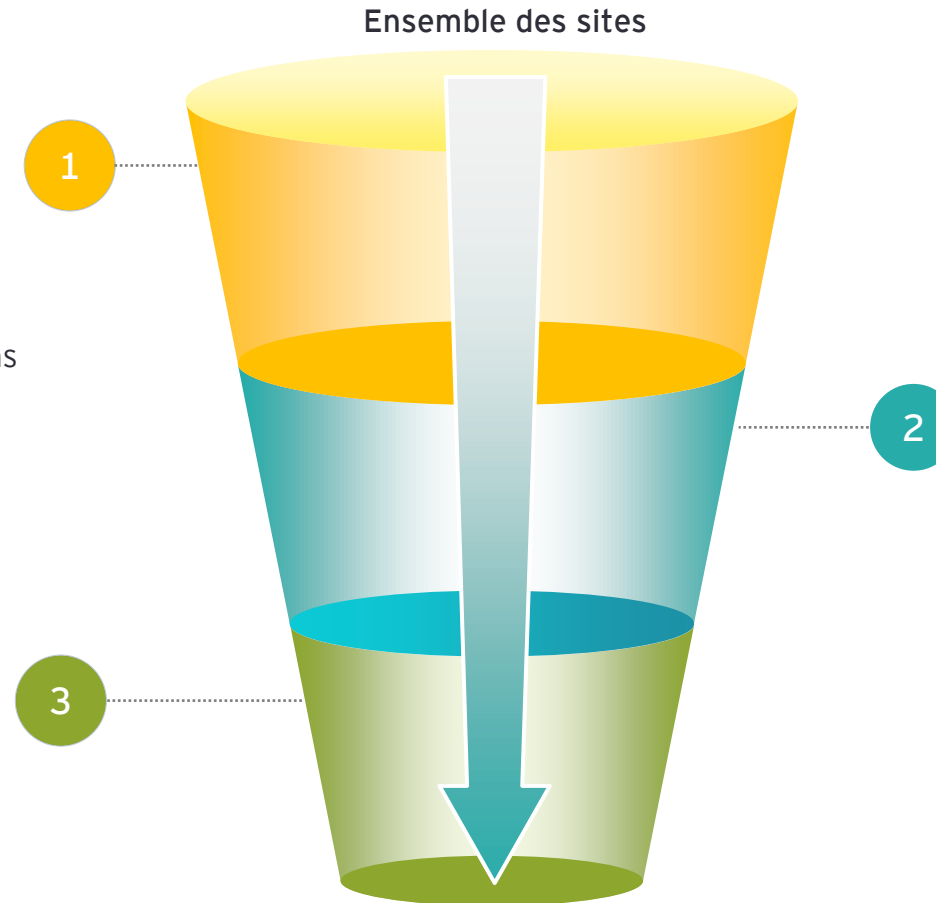
Niveau 1 : identification spatiale des sites à proximité de zones sensibles

Réalisé par **83%** des entreprises. Parmi elles :

- 21 % utilisent le WWF Biodiversity Risk Filter
- 19 % des entreprises utilisent IBAT
- 17 % utilisent des outils maison ou des modélisations géospatiales plus avancées
- Les autres ne précisent pas le type d'outils utilisés.

Niveau 3 : priorisation des sites et déploiement de plans d'action ciblés

Seules **15 %** des entreprises font directement un lien entre cette analyse et le déploiement de plans d'action biodiversité ciblés.



Niveau 2 : évaluation des impacts potentiels des sites sur la biodiversité

47% des entreprises vont jusqu'à analyser l'impact potentiel de leurs sites sur les zones sensibles.

Cette étape - requise par la CSRD - permet généralement d'exclure des sites (localisés en centre-ville, par exemple).

27% des entreprises évoquent l'utilisation d'une aire d'influence pour leurs analyses spatiales

Décryptage - une aire d'influence à ne pas définir aléatoirement

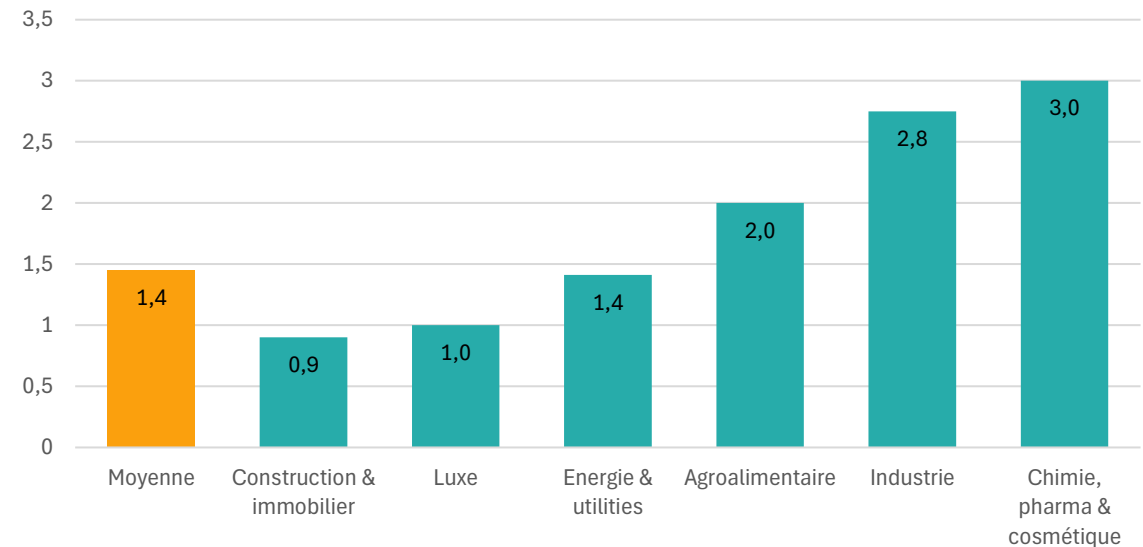
L'aire d'influence, généralement définie par un rayon autour d'un site, délimite l'étendue spatiale des impacts potentiels et **conditionne fortement les résultats de l'analyse biodiversité.**

Un rayon trop large dilue les impacts et réduit la pertinence opérationnelle ; trop restreint, il génère des résultats peu robustes.

Dans la majorité des cas, des rayons inférieurs aux recommandations IBAT (ex. < 5 km pour les bureaux) offrent une analyse plus fine et discriminante.

Une cohérence qui émerge à l'échelle du marché

Le recours aux aires d'influence traduit une montée en maturité, les entreprises adaptant leur analyse aux spécificités de leurs activités. Dans certains cas, le choix de la taille des rayons autour du site s'appuie sur des études d'impact existantes.



Rayons (km) des aires d'influence publiées par les entreprises, par type de site

4

Risques et opportunités

L'analyse des risques pourrait être plus approfondie, comme pour les pratiques observées sur le climat

Une analyse de risques quasi systématique

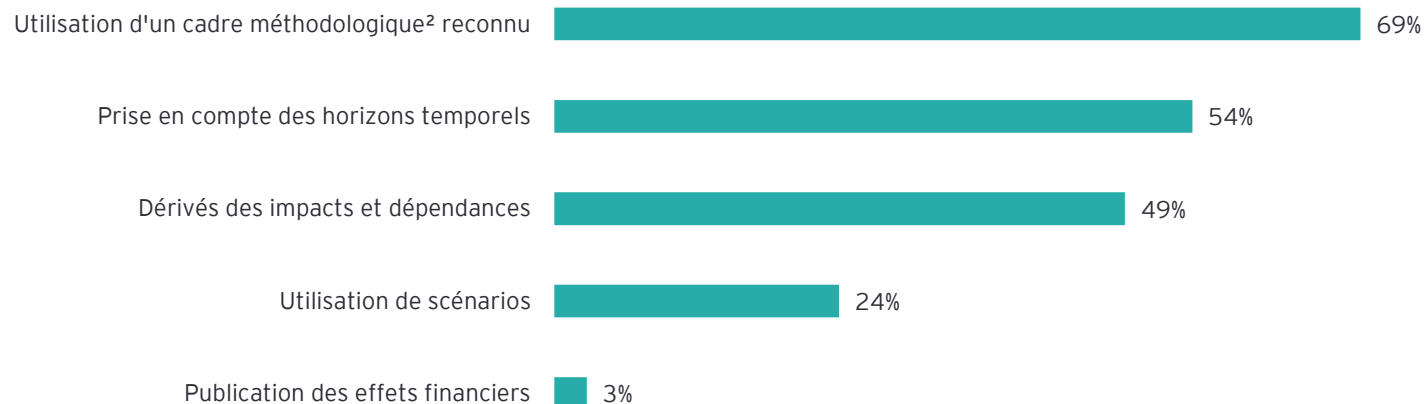
87%

des entreprises ont mené une analyse de risques spécifique¹ (+6% depuis 2024)

70%

des entreprises ont identifié au moins un risque matériel¹

Une analyse de risques à l'approche méthodologique perfectible¹



Décryptage - Nos recommandations pour l'analyse de risques

Utiliser un cadre méthodologique reconnu pour l'analyse des risques liés à la biodiversité comme de plus en plus d'entreprises (+7 % depuis l'an dernier) notamment :

- la TNFD, utilisée par 38% des entreprises
- des outils de mesure d'impact, utilisés par 11% des entreprises pour quantifier les pressions et alimenter l'analyse de risques

Capitaliser sur l'expérience acquise en matière d'analyse des risques climatiques. Objectif : étendre les approches de scénarios et de modélisation économique aux risques biodiversité les plus matériels, et comparer le coût d'une stratégie biodiversité à celui de l'inaction. Cette approche est de plus en plus adoptée, avec un recours accru aux scénarios biodiversité (+16 % en un an).

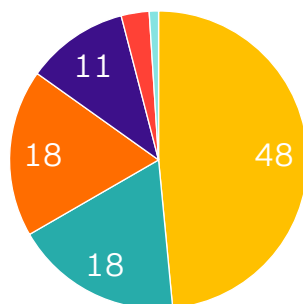
Une quasi-absence de métriques financières

En l'absence de méthodologie standardisée, les analyses financières sont très rarement réalisées en interne. Lorsqu'elles existent, les résultats ne sont presque jamais publiés en raison de leur sensibilité.



des entreprises publient des effets financiers quantifiés liés aux risques biodiversité (parmi les 70 entreprises considérant que la biodiversité est matérielle).

La TNFD a recensé 360 sources (études, enquêtes...) chiffrant les risques financiers liés à la nature. Parmi eux, les rapports d'entreprise ne représentent que 3 % des sources identifiées.



Synthèse des « preuves » - dans la base de données TNFD¹

- Etudes statistiques & articles scientifiques
- Modélisations
- Etude de cas
- Articles de presse
- Rapports d'entreprises
- Enquêtes

Décryptage - chiffrer pour débloquer la biodiversité

Obtenir des chiffres financiers permet d'aligner les enjeux de biodiversité avec les attentes du management ou des instances de gouvernance, et les logiques d'investissement.

Nos recommandations : se lancer dès maintenant, même avec des hypothèses simplifiées.

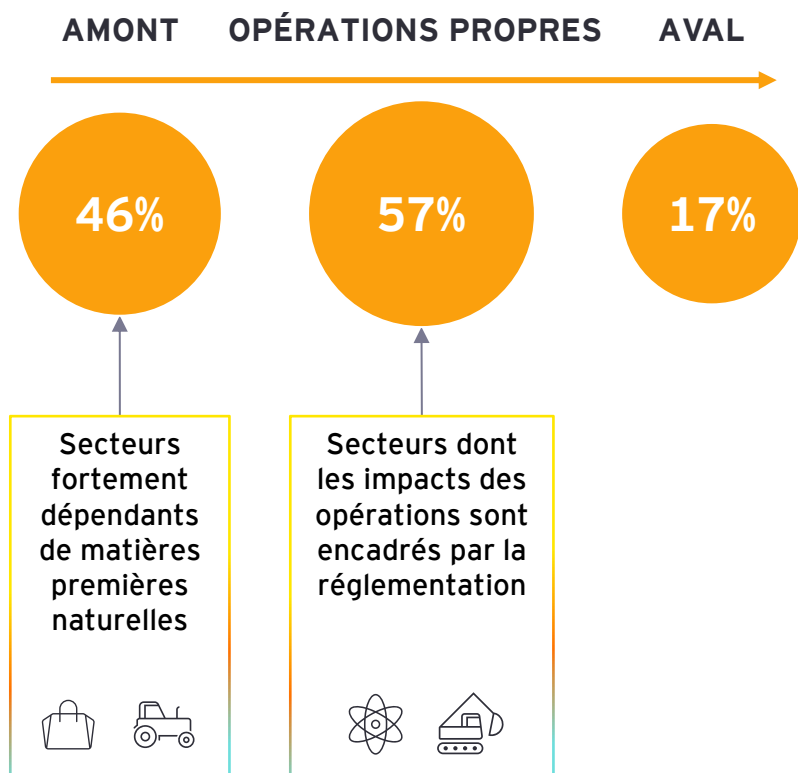
La bibliothèque de la TNFD constitue un bon point d'entrée, notamment pour appréhender les ordres de grandeur.

Il est aussi possible de s'inspirer des outils ou modèles déjà mis à disposition pour le secteur financier. Exemple : ressources du NGFS², publiées en avril 2026.

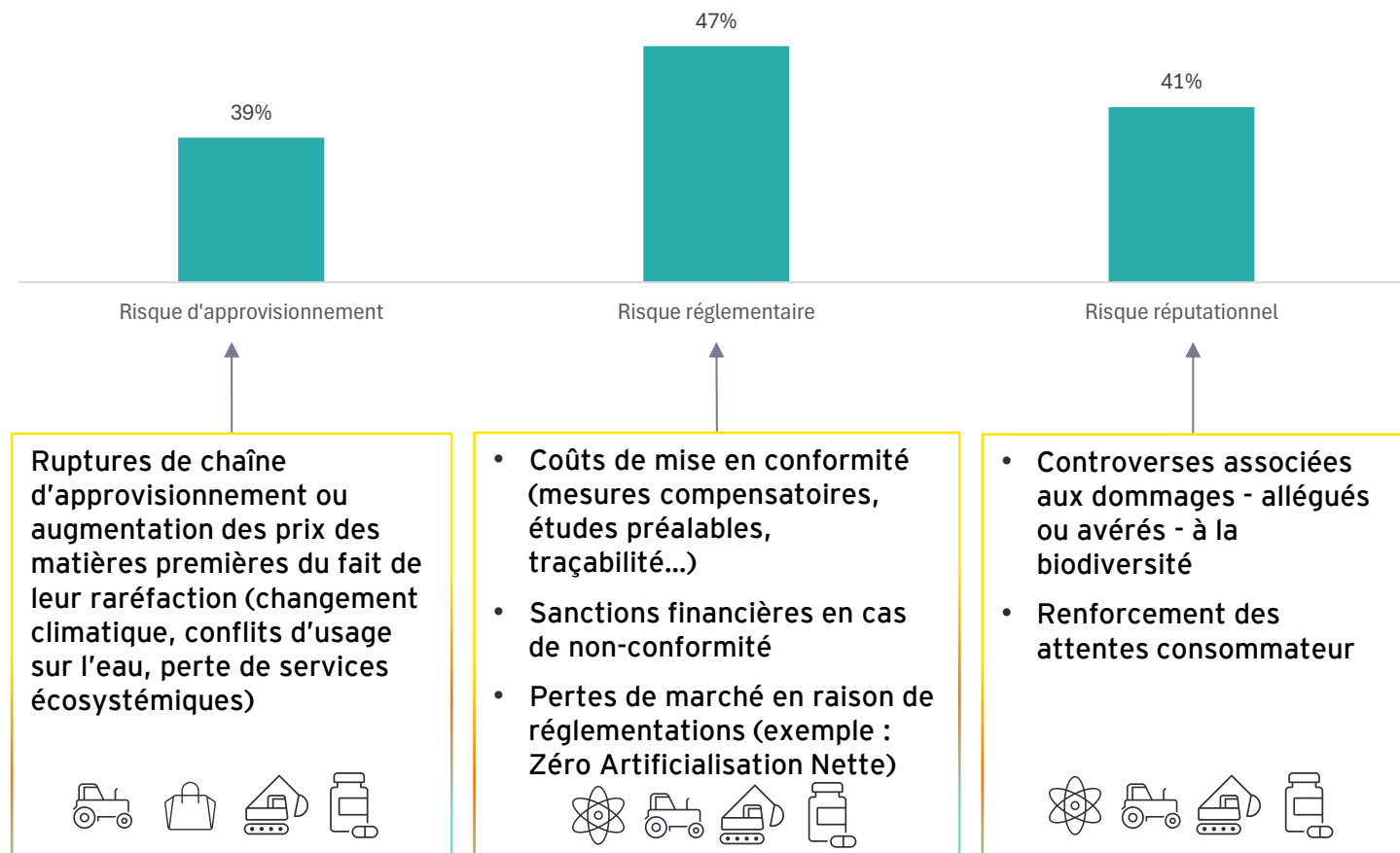
1. Alvarez, J., Postel-Vinay, N., Guckenberger, M., Lee, J., Lambin, R., O'Donnell, E. and Pasqua, C. (2025). Nature-related financial risks database (June 2025). Resilient Planet Finance Lab, Environmental Change Institute, University of Oxford.
2. Network of Central Banks and Supervisors for Greening the Financial System.

Les risques identifiés sont principalement de nature réglementaire pour les opérations, liés aux approvisionnements pour l'amont et de nature réputationnelle pour l'entreprise

Des risques concentrés sur les opérations propres¹

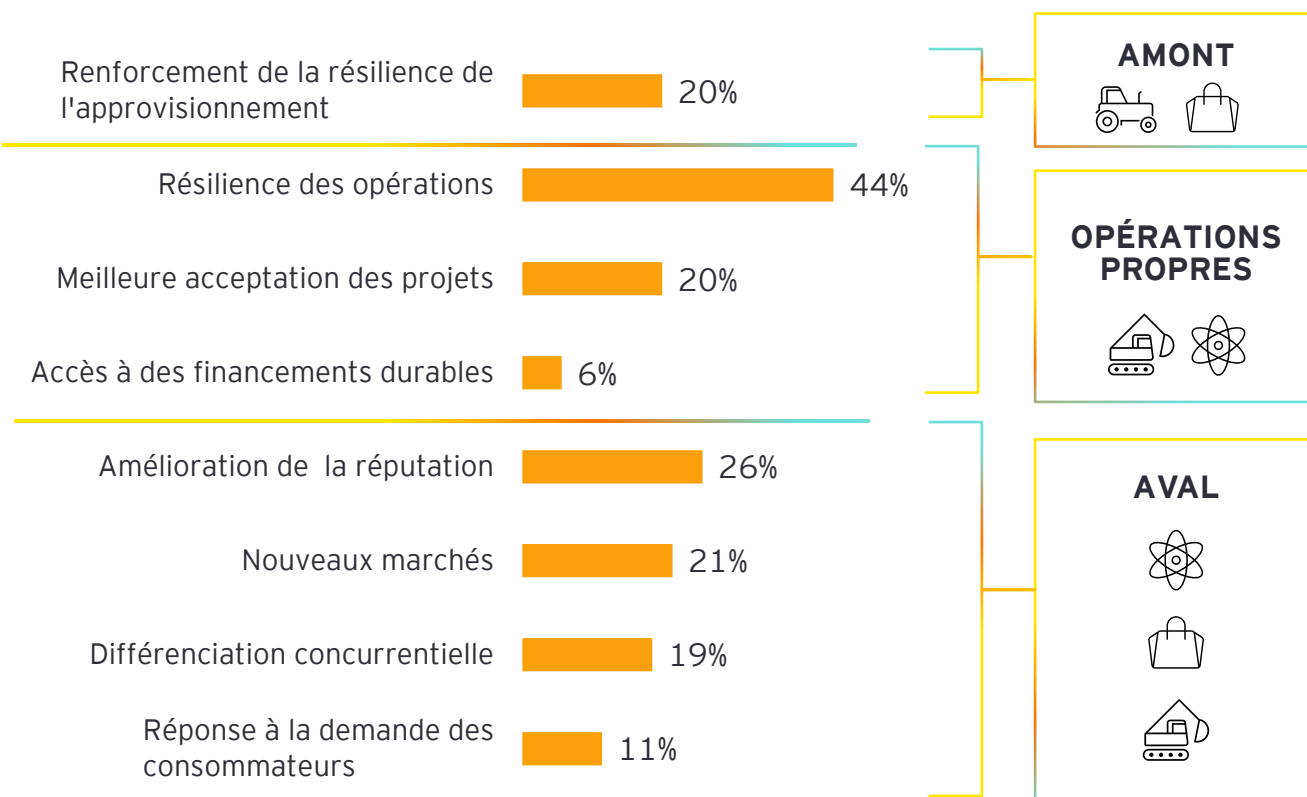


Trois principaux types de risques identifiés¹



Des opportunités identifiées pour la moitié des entreprises, qui portent principalement sur la résilience des opérations ou de l'approvisionnement

Huit principaux types d'opportunités identifiées, principalement sur les opérations propres¹



Décryptage - Pour aller plus loin dans l'évaluation des opportunités

La moitié des entreprises mentionnent des opportunités, principalement de façon qualitative et sans les intégrer à la stratégie de l'entreprise.

Nos recommandations : utiliser un cadre méthodologique reconnu, comme la TNFD, et les publications, comme le «Little Book of Nature Business», pour aller plus loin sur l'identification et la qualification des opportunités biodiversité, et vers leur évaluation quantitative.

5

Objectifs et indicateurs

Des objectifs adoptés quasi systématiquement, avec majoritairement des objectifs de moyens

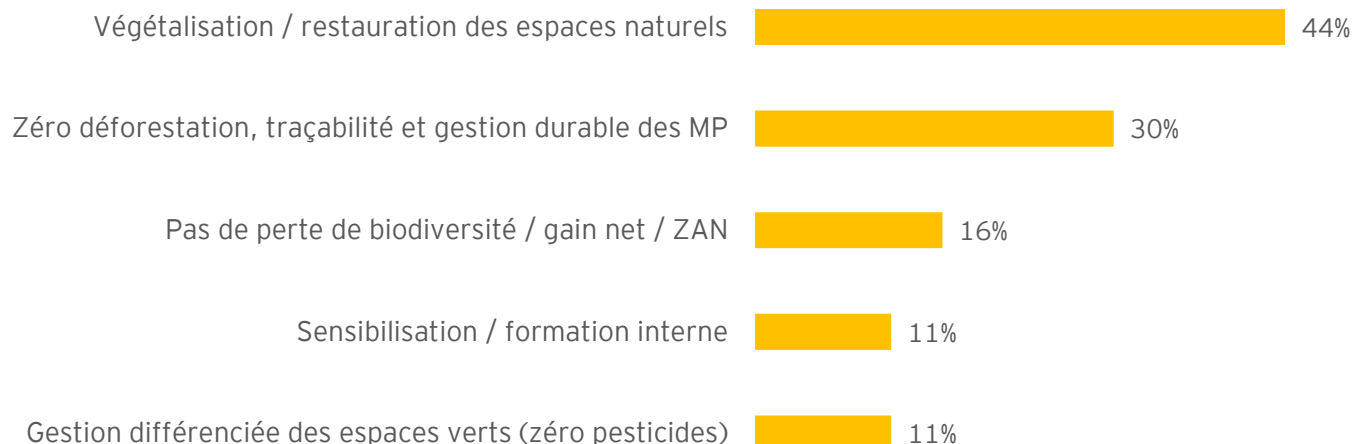
84%

des entreprises ont identifié des objectifs relatifs à la biodiversité¹

4

objectifs biodiversité sont définis par entreprise en moyenne²

Nature des principaux engagements des entreprises en faveur de la biodiversité¹



Décryptage - Quels sont les types d'objectifs publiés ?

Une majorité (63% des entreprises¹) publient des **objectifs de moyens liés aux plans d'action**, tant pour la gestion sur site (végétalisation, plan de gestion...) que pour l'amont (pourcentage de commodités sourcées durablement).

Moins d'objectifs de réduction de l'impact adoptés, par manque de maturité des cadres méthodologiques (exemple : SBTN peu déployé...). Seules 4% des entreprises font référence à SBTN, et 3% au cadre mondial pour la biodiversité.

Peu ou pas d'entreprises ont pris des engagements relatifs au **maintien de services écosystémiques ou à l'exposition aux risques liés à la nature** de leurs activités.

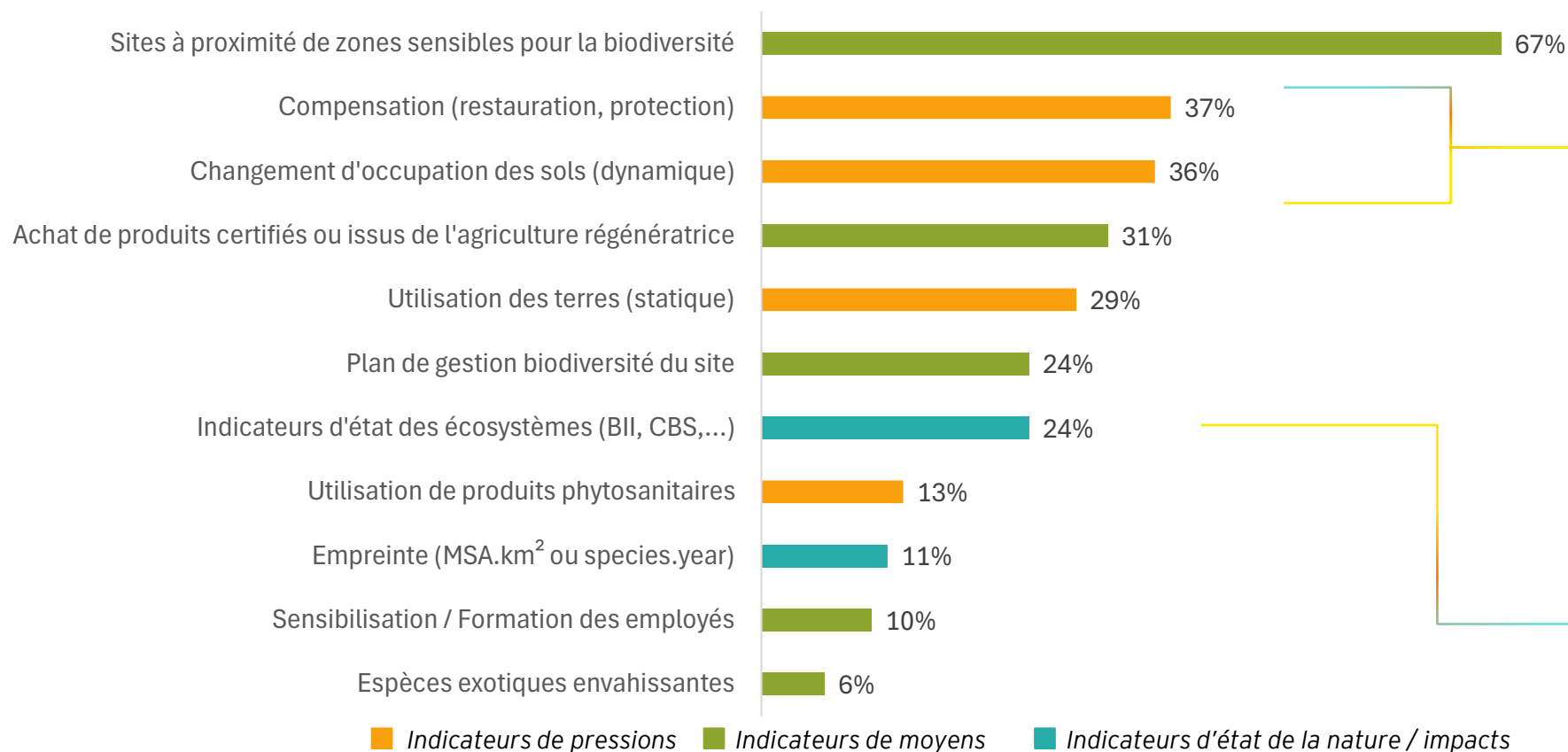
1. Parmi les entreprises ayant identifié la biodiversité comme matérielle

2. Parmi les entreprises ayant adopté des objectifs

La majorité des entreprises publient plusieurs indicateurs de suivi des pressions, mais également des indicateurs associés à leurs actions en faveur de la biodiversité

Trois indicateurs biodiversité suivis, en moyenne¹, qui couvrant en général les facteurs de perte de biodiversité matériels

Indicateurs publiés par les entreprises (en pourcentage des entreprises² qui les suivent)



Les indicateurs s'orientent de plus en plus vers des indicateurs d'impact.
Illustration: les entreprises publient de plus en plus sur l'usage des sols :

- +17 % sur le changement d'occupation des sols par rapport à l'an dernier ;
- + 18% sur la compensation.

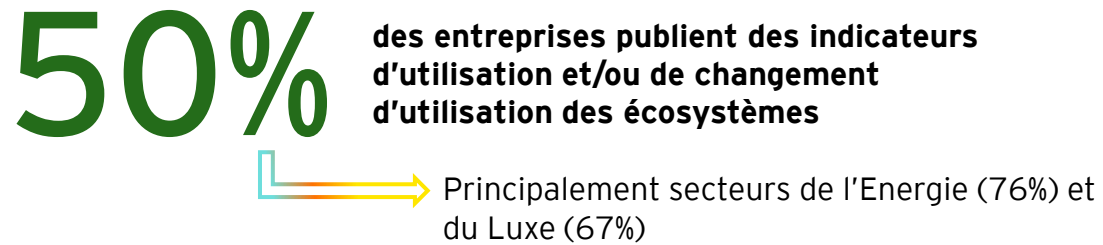
Un nombre plus limité d'entreprises publient des indicateurs d'impact sur la chaîne de valeur amont (14 %)

Les indicateurs sur l'état de la nature publiés par un nombre croissant d'entreprises : +18 % par rapport à 2024.

1. Parmi les entreprises publiant des indicateurs
2. Parmi les entreprises ayant identifié la biodiversité comme matérielle

Focus | La moitié des entreprises publient des indicateurs d'impact sur l'usage ou le changement d'usage des écosystèmes (50%), mais peu sur l'état de la nature (24%)¹

Les indicateurs sur l'usage des écosystèmes et l'état de la nature sont particulièrement attendus car ils décrivent les effets des pressions exercées par les entreprises.



Décryptage - Sur les indicateurs d'usage des écosystèmes

Les entreprises publient encore peu d'indicateurs d'impact sur les écosystèmes, alors qu'il s'agit du principal facteur d'impact sur la biodiversité.

Exemples d'indicateurs publiés

- Empreinte au sol en km² (statique)
- Taux d'artificialisation avant et après construction (dynamique, relatif à un changement d'usage, pertinent pour un reporting annuel)

Nos recommandations

Publier les indicateurs cœur de la TNFD afin de valoriser les actions positives, en plus de décrire les impacts négatifs sur l'utilisation des sols.



Décryptage - Sur les indicateurs d'état de la nature

L'absence de méthodes faciles à rendre opérationnelles par les entreprises constitue un frein à leur application.

Exemples d'indicateurs publiés

- Nombre d'espèce par statut (Liste rouge UICN)
- Diversité des habitats
- Potentiel d'accueil écologique

Ces indicateurs sont utiles pour mesurer les effets des actions locales sur la biodiversité.

Nos recommandations

Appliquer les indicateurs NPI sur les sites prioritaires, d'abord sur les écosystèmes (étendue, état) puis, pour aller plus loin, sur les espèces (risque d'extinction, populations), en tenant compte des ressources nécessaires.

6

Politiques et plan de transition

Si 87% des entreprises communiquent sur l'existence d'une politique biodiversité, seules 14% d'entre elles publient un plan de transition

La majorité des entreprises disposent d'une politique biodiversité, couvrant principalement leurs opérations propres et l'amont...

... mais les plans de transition sont encore très peu adoptés, freinés par l'absence d'obligation

87% des entreprises communiquent sur une politique biodiversité¹

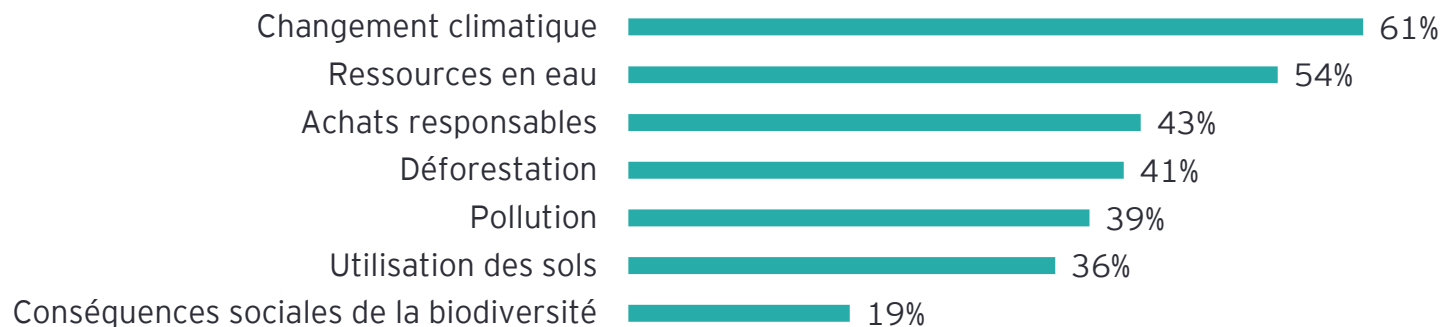
84% couvrent les opérations propres¹

71% couvrent l'amont de la chaîne de valeur¹

14% des entreprises publient un plan de transition¹ (+6 points par rapport à 2024)

19% des entreprises indiquent un plan de transition à venir¹

Principaux sujets couverts par les politiques biodiversité



Les éléments attendus d'un plan de transition biodiversité ne sont pas encore tous aboutis chez les entreprises qui le publient

60%

des entreprises affirmant avoir un plan de transition publiant des cibles (notamment les impacts positifs sur la biodiversité à horizon 2030)

30%

des entreprises ayant un plan de transition l'intègrent à leur stratégie, via une gouvernance dédiée

0%

des entreprises publient des ressources financières associées au plan à horizon court ou long terme

Décryptage - Pour mettre en place le plan de transition biodiversité

Le plan de transition permet de **démontrer la cohérence de la stratégie biodiversité, la pertinence des analyses effectuées et l'alignement avec le cadre mondial** pour la biodiversité (Kunming-Montréal, 2022).

Pour accompagner les entreprises, de nombreuses publications ont été produites (TNFD, WWF, CDP, ADEME/OFB...) et convergent vers des **socles clés de structuration** :

- **fondations** (analyse des DIROs, ambition stratégique)
- **gouvernance** (rôle du conseil d'administration, responsabilité, moyens humains)
- **métriques et cibles** liées à la nature et aux processus
- **stratégie d'engagement** (engagement des parties prenantes et politique)
- **stratégie de mise en œuvre** (plan d'action, planification financière)
- **suivi, rapport, vérification** - et ajustement si nécessaire

Toutefois, les méthodologies opérationnelles pour définir des cibles et métriques ne sont pas encore disponibles.

An aerial photograph of a vast, golden-brown field, likely a meadow or pasture, during late afternoon or early morning. A narrow, winding stream or path cuts through the field, running from the top right towards the bottom center. In the lower right quadrant, a small group of sheep is grazing. The lighting is warm and directional, creating long shadows and highlighting the texture of the grass.

7

Pour aller plus loin

OMNIBUS : une simplification du texte de l'ESRS E4, mais une stabilité relative des exigences

SIMPLIFICATIONS ATTENDUES

1 **Plan de transition : publication obligatoire si les éléments clés du plan sont publics**

- Le plan de transition biodiversité peut faire partie d'un plan de transition plus large couvrant, par exemple, le changement climatique.
- L'entreprise peut mettre en avant les synergies et les arbitrages à effectuer avec le plan de transition climat.

2 **Identification des activités sur les opérations propres à impact négatif sur les zones sensibles pour la biodiversité**

- Avant la simplification, l'attente était forte sur le niveau de restitution des résultats (nombre et surface des sites, liste complète des sites).
- Aujourd'hui, l'analyse est attendue sur les opérations propres et pas nécessairement pour les opérations sous contrôle opérationnel, et les résultats pourront être agrégés (par exemple par type de géographie).
- Des informations spécifiques pourront être données sur la chaîne de valeur.

3 **Plus de clarté dans le texte et une publication d'indicateurs sur les impacts matériels**

- Des redondances ont été supprimées avec une simplification des attentes sur les politiques, actions et cibles.
- Dans la version simplifiée, il est précisé que l'entreprise doit publier des indicateurs en lien avec ses impacts matériels sur la biodiversité.
- L'ESRS E4 reste non-prescriptif quant au choix des indicateurs, lesquels restent à la discrétion de l'entreprise et peuvent s'inspirer des référentiels existants.

Simplification de l'ESRS E4
À quoi s'attendre ?

Quels sont les sujets clés de l'exercice 2026 ?

Reporting biodiversité : une course à trois vitesses

- Les pionniers : engagés dans la biodiversité avant la CSRD, avec un reporting déjà mature et en amélioration continue.
- Les nouveaux entrants : mobilisés à l'occasion de la CSRD, avec un reporting en cours de structuration et des approfondissements annoncés à l'horizon 2026-2027, y compris lorsque le sujet est jugé non matériel.
- Les approches minimales : la non-matérialité de certains enjeux relève davantage d'un manque de maîtrise que de leur importance réelle.

Quels sont les sujets émergents de l'exercice 2026 ?

1

Le passage à des indicateurs plus fins pour suivre l'état de la nature sur les sites, avec des indicateurs portés par NPI

2

Quantification financière des risques liés à la biodiversité

3

Montée en puissance des crédits nature

EY | Building a better working world

EY s'engage à bâtir un monde meilleur, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients et nos collaborateurs aussi bien que pour la société et la planète dans leur ensemble, tout en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

En s'appuyant sur le traitement des données, l'IA et les nouvelles technologies, les équipes EY contribuent à créer la confiance nécessaire à nos clients pour façonner un futur à l'épreuve des défis les plus pressants d'aujourd'hui et demain.

À travers tout un éventail de services allant de l'audit au consulting en passant par la fiscalité, la stratégie et les transactions, les équipes d'EY sont en mesure de déployer leur expertise dans plus de 150 pays et territoires. Une connaissance approfondie du secteur, un réseau international et pluridisciplinaire ainsi qu'un écosystème de partenaires aussi vaste que diversifié sont autant d'atouts qui permettront à EY de participer à la construction d'un monde plus équilibré.

Ensemble pour créer un futur riche d'opportunités.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur ey.com/privacy. Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez vous rendre sur notre site ey.com.

© 2026 EY & Associés.
Tous droits réservés.

SCORE N° 2026-031
ED None.

Document imprimé sur du papier à forte teneur en matières recyclées, conformément à l'engagement d'EY de limiter son empreinte environnementale.

Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale, juridique ou autre. Pour toute question spécifique, veuillez-vous adresser à vos conseillers.

ey.com/fr

Contacts et crédits



Alexis Gazzo
Associé
EY & Associés - Climate Change and Sustainability Services
Tél. : 06 07 70 72 00
Email : alexis.gazzo@fr.ey.com



Christophe Abraham
Senior Manager
EY & Associés - Climate Change and Sustainability Services
Tél. : 06 01 45 43 40
Email : christophe.abraham@fr.ey.com



Emeline Leveque
Manager
EY & Associés - Climate Change and Sustainability Services
Tél. : +33 6 68 45 96 36
Email : emeline.leveque@fr.ey.com

Conseil en Biodiversité | EY - France
ey.com/fr_fr/climate-change-sustainability-services/conseil-en-biodiversite